

Mairie 1 Place de la Mairie  
SAINT MARTIN LE VIEUX

87700

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### N°2023/33 EN DATE DU 28/09/2023

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Représentés : 00

Votants : 13

Exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 28 Septembre 2023, à 20h, à la mairie, selon la convocation en date du 22 septembre 2023, sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

**Présents :** Mmes ACHARD. DUBARRY. ESCALIER. BAYLE. MARCILLAUD. BRUZAT

Mrs LAVALADE. PETILLON. JOUHANNEAU. DELOMENIE. LEVEQUE. MOUSNIER. CARREAUD

Monsieur Damien LEVEQUE a été élu secrétaire de séance

#### ENCART PUBLICITAIRE : DEMANDE DE PARTICIPATION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de demander une participation financière aux entreprises et commerçants, en contrepartie d'une parution publicitaire dans le bulletin municipal et dit que les tarifs sont fixés selon leurs dimensions :

- pour un format 90 x 50 mm = 75 € TTC

Un titre de recette sera émis au nom de l'entreprise et la somme sera imputée à l'article 75888 du budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;  
Au registre sont les signatures ;

Le Maire,  
Sylvie ACHARD